

Commune de Vaux et Chantegrue  
Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Frasne

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 février 2017

Date d'affichage : 03/03/2017  
Date de convocation : 21/02/2017  
Membres en exercice : 15  
Votants : 14

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de Vaux et Chantegrue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Xavier VIONNET, Maire, pour la session ordinaire du mois.

Conseillers présents : Laurent LAMBERT, Ariane DROZ-BARTHOLET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Bernard BESCHET, Cédric BESCHET, Emmanuel GETE, Jacques TISSOT, François FATON, Adeline BEJEANNIN, Annie VALLET, Alexandra LOYE et Jérôme BARTHELET

Conseillers absents excusés : -Emmanuel COURVOISIER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Me Alexandra LOYE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. le maire a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour Modifié :

Point à ajouter : Demande de dégrèvement sur facture d'eau suite à fuite

1. Approbation du compte rendu de la séance du 23 janvier 2017.
2. Dossier « Ages et vie » : Suite du dossier
3. Bâtiment mairie école : Retour sur la commission bâtiment du 22 février 2017
4. Résiliation du bail de location de l'appartement « bains douches 2<sup>e</sup> étage » par Mme Virginie PERREY
5. Compte rendu de la commission des bois : Proposition de cession d'une parcelle forestière
6. Réseau d'eau potable : Proposition d'un nouvel organigramme
7. Ecole élémentaire : - Proposition d'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe
8. - PEDT
9. Adhésion à l'AD@t : Agence d'appui aux territoires
10. Questions diverses.  
Radar Pédagogique

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 23 janvier 2017.

Le compte rendu de la séance du 23 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

2 - Dossier « Ages et vie »

Le maire informe le conseil de sa rencontre avec les représentants de la société à qui il a présenté les propositions de tarifs pour la cession des terrains situés aux vies de Vaux et Préjean. La société doit affiner son projet et reprendre contact avec la mairie pour donner sa réponse.

3 - Bâtiment « mairie école » : Compte rendu de la réunion du 22 février 2017

Le conseil prend connaissance de la dernière proposition du cabinet JV Ingénierie, notamment le scénario 7 avec un premier chiffrage financier.

Le conseil valide le scénario 7 variante a et b qui reste à affiner.

4 - Résiliation du bail de location de l'appartement « bains douches 2<sup>e</sup> étage »

Pascal LANQUETIN donne lecture au conseil du courrier de Mme Virginie PERREY parvenu en mairie le 31 janvier 2017 et qui souhaite résilier son bail au 31 avril 2017. Le conseil accepte cette résiliation au 30 avril 2017. Il donne pouvoir au maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

## **5 - Compte rendu de la commission « Bois »**

### **Proposition de cession d'une parcelle forestière.**

Le conseil prend connaissance de la proposition de cession des parcelles forestières 91 - 92 - 93 par la succession de Mme Y. SENOT. Parcelles dont la commune est riveraine sur trois côtés d'une surface de 2ha 65 a au lieu-dit « les Cornées ».

La commission « bois » s'est réunie le 2 février 2017 et a émis un avis favorable à l'acquisition de ces parcelles sous certaines conditions. Une visite est programmée le 11 mars 2017, à l'issue de laquelle le conseil se prononcera.

## **6 - Réseau d'eau potable :**

### **Proposition d'un nouvel organigramme. .**

Après consultation et appui technique de Benoit CIRESA, le conseil prend connaissance du descriptif des tâches et missions et des diverses interventions nécessaires au fonctionnement du service de distribution d'eau potable, sur une année.

Devant la complexité des tâches et missions, Il est nécessaire de faire appel à un prestataire extérieur afin de seconder l'employé communal.

Mr GODEMET, artisan à Labergement Ste Marie, qui est déjà intervenu pour divers travaux pour le compte de la commune a répondu favorablement à notre demande.

Le conseil donne pouvoir au maire pour effectuer les démarches liées à ce partenariat.

### **Fuite d'eau : demande dégrèvement:**

Le maire donne lecture au conseil du courrier de M et Mme DOLEAC, rue du Préjean qui, suite à une fuite, demande une remise sur leur facture 2016-002-313.

Le conseil décide la remise gracieuse d'une partie de la consommation « assainissement » conformément à la délibération du 23 juin 2003, comme suit

- Consommation d'eau (consommation + taxe) due dans son intégralité.
- Part assainissement basée sur la consommation de l'année précédente soit 135 m3.

## **7 - Ecole élémentaire.**

### **Ouverture d'une cinquième classe**

Le maire informe le conseil qu'un courrier de l'inspection académique parvenu en mairie nous informe l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée 2017.

## **PEDT :**

Après une rencontre avec l'inspectrice Mme LACROIX, une réflexion pour la mise en place d'un PEDT (projet éducatif de développement des territoires) est en cours avec l'association Familles Rurales pour l'école élémentaire.

## **8 - Adhésion à l'AD@t : Agence d'appui aux territoires.**

Une agence départementale d'appui au territoire a été créée

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier".

M le Maire, fait part au Conseil Municipal de la proposition du Département de créer entre le Département, les communes et les établissements de coopération intercommunale (EPCI) une Agence Départementale d'appui aux territoires (AD@T) au service des communes et de leurs groupements.

En effet, face à l'évolution des missions de l'Etat, le Département a décidé en concertation avec les communes et les EPCI de favoriser la création d'une structure dédiée à apporter une solution aux collectivités du Doubs dans le domaine de l'ingénierie publique.

### **Statut juridique et compétences :**

Le choix s'est porté sur la création d'une Agence, au sens de l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la forme d'un établissement public administratif. L'AD@T assurera des missions de base (pack de base), qui auront pour objet d'apporter

aux Collectivités Territoriales et aux EPCI qui auront adhéré une assistance de nature technique et juridique dans les domaines de l'aide à l'informatisation (logiciel, installation, formation et maintenance), de la délivrance de conseils juridiques, et de toutes autres missions dans les limites de l'article L 5511-1 du code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré

- approuve les statuts joints en annexe
- décide d'adhérer à l'AD@T
- désigne le Maire pour représenter la commune ou la structure intercommunale à l'Assemblée Générale de l'AD@T
- autorise le Maire, à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision.

### 9 - Questions diverses.

#### A) Radar pédagogique.

Pascal LANQUETIN propose au conseil de faire l'acquisition d'une alimentation solaire pour équiper le radar pédagogique acquis précédemment par la commune. Il fait part de la proposition de l'entreprise HICON d'un montant de 1 117.20 € TTC.

Le conseil accepte cette proposition et charge la maire de passer commande.

#### B) Panier Valchantois : Rencontre avec Mme Christelle GODART.

Le bail actuel arrivant à échéance le 30 juin 2017, une rencontre a eu lieu en mairie avec Mme Christelle Godart, gérante de l'épicerie. Elle précise qu'elle est satisfaite des conditions d'exploitation du local et souhaite garder la même surface commerciale qu'actuellement.

Le conseil réfléchit à l'établissement d'un nouveau bail.

#### C) Comité des fêtes :

L'association VECA s'est transformée en Comité des fêtes fin janvier. La nouvelle présidente est Mme Stéphanie MASSART.

#### D) Emploi d'été 2017

Le conseil décide de renouveler l'embauche de stagiaires été dans les mêmes conditions que l'année précédente, à savoir :

Recrutement de jeunes âgés de 16 ans révolus pour la période du 15 juin au 31 août 2017. Les candidatures sont à adresser en mairie.

Un appel à candidature fera prochainement l'objet d'un affichage.

Fin de la séance 23 h 00.

### Points abordés :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 23 janvier 2017.
2. Dossier « Ages et vie » : Suite du dossier
3. Bâtiment mairie école : Retour sur la commission bâtiment du 22 février 2017
4. Résiliation du bail de location de l'appartement « bains douches 2<sup>e</sup> étage » par Mme Virginie PERREY
5. Compte rendu de la commission des bois : Proposition de cession d'une parcelle forestière
6. Réseau d'eau potable : Proposition d'un nouvel organigramme  
Fuite d'eau : Demande de dégrèvement
7. Ecole élémentaire : - Proposition d'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe
8. - PEDT
9. Adhésion à l'AD@t : Agence d'appui aux territoires
10. Questions diverses.  
Radar Pédagogique  
Panier Valchantois : Rencontre avec la gérante  
Comité des fêtes  
Emploi d'été 2017

Le Maire,

Xavier VIONNET



